

RAINS
TUILES
de constructions.
Ardoises. [173]
Wæber, à l'Union.

vendre :
bles, chaises et une cou-
n bureau du journal. [529]

vendre :
aison à Bulle, avec pré de
Louis MATHEY, à Bulle. [502]

demande
ménage, une fille honnête et
de suite.
n bureau du journal. [528]

AVIS
A. PANCHAUD
VEVEY
PRÉPARÉ
INA Suisse

NT POUR VEAUX
complet et bon marché rempla-
le lait naturel pour l'éle-
x, porcelets, agneaux, etc.
DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
IX 0.65 LE KILOG.
UG. BARRAS, à Bulle. [127]

AVIS
avisé que Charles Glasson,
é autorisé à faire le commerce
pour autrui, et qu'il ne sera
engagement commercial ni au-
te quelconque qu'il pourrait
ratreur de Charles Glasson :
A. MAGNIN, avocat.

LOUER
on Alex, à Sausseus, un joli
t de cinq chambres. Entrée
notaire Louis MORARD, à
[469]

louer :
ment de 3 chambres, cuisine,
Entrée à volonté.
PAUCHARD, horloger. [491]

CHOCOLAT
Richard
RITÉ INCONTESTÉE
SE TROUVE PARTOUT

mes de tous genres,
qualité supérieure.
ciale de maïs, fins et ord.
d'avoine, d'épeautre
ge, entiers et brisés.
ne et farine de lin.
pour la soupe, qual. garantie.
s et noirs pour la volaille,
choix d'avoines fourragères
gros sons supérieurs.
OS ET DÉTAIL
croix-Blanche, à Bulle. [442]

commerce
DE
ombres p' collections
A. CHAMPION
GENÈVE
CATALOGUE GRATIS
[58] et franco. (H3520X)

vendre :
ctions Crédit foncier.
J. GILLET, avocat, Bulle.
e Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de
port.

BULLE, le 8 septembre 1891.

Le rachat du Central.

(Suite et fin.)

Parmi les adversaires du rachat du Central, il en est qui ne lui sont pas hostiles en principe, mais qui estiment que la Confédération ne doit pas se rendre propriétaire d'un réseau quelconque avant d'avoir rédigé une législation complète sur la matière, laquelle fixerait d'avance la marche à suivre pour le rachat, l'administration, l'exploitation, et cela d'une manière uniforme, pour toutes les lignes du réseau suisse. — Nous ne partageons pas cette manière de voir. La nationalisation des chemins de fer est une question très complexe, exposée à beaucoup de mécomptes, d'imprévu; il n'existe pas dans cette matière de règles abstraites; une législation, bâclée tout d'une pièce, *a priori*, risquerait fort d'être complètement bouleversée avant d'avoir été à moitié pratiquée; il nous paraît être de prudence élémentaire de ne rien précipiter, et de ne fixer la législation qu'après l'avoir étudiée dans le champ des faits et de l'expérience acquise par l'achat et l'exploitation successifs des différents réseaux.

D'autres trouvent trop élevé le prix du rachat. On sait que les actions du Central seraient payées par un titre de rente fédérale de 1000 fr. rapportant 30 fr. par an. Or, les actions ont rapporté en 1888, 1889 et 1890 28, 32 et 33 fr. de dividende; le rendement moyen de ces trois années est donc de 31 fr.; on ne peut ainsi pas taxer d'exagération le prix convenu entre les contractants.

D'autres adversaires du rachat le combattent à cause de la forme sous laquelle il est aujourd'hui proposé; ils préfèrent l'expropriation forcée, qui se justifie à leurs yeux au point de vue de l'utilité publique, et ils espèrent, de ce mode de procéder, une réduction sensible du prix de rachat.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 8

LE TRÉSOR BLEU

PAR
PAUL MARROT

La conscience tremblante de Lucien s'émut pourtant, et d'une voix qu'il essayait vainement de rendre ferme :
— Aucun autre, monsieur.
Feuillode haussa les épaules.
— Où avez-vous pu connaître ma fille assez pour la demander en mariage?
— J'ai eu l'occasion de voir Mlle Claire Feuillode à la galerie de la rue de Sèze, où vous l'avez menée vous-même, puis chez Mme Decroyes, plusieurs fois; j'ai pu admirer sa grâce, sa réserve et je serais heureux si je pouvais me faire bien venir d'elle et de vous.
— Vous l'aimez! Vous seriez heureux de vous faire bien venir. Tous me disent cela.
— Tous?
— Sans doute. Mlle Claire Feuillode est beaucoup demandée...

Il ne nous paraît nullement démontré que l'expropriation forcée ait pour résultat une diminution dans le prix d'acquisition de nos différents réseaux de chemins de fer; car ce prix serait arrêté par jugement du Tribunal fédéral, sur rapports d'experts. Il faudra toujours payer les lignes ce qu'elles valent, et il n'y a là rien que de parfaitement juste. D'un autre côté, nous sommes aussi de l'avis que l'expropriation forcée se justifierait pleinement au point de vue de l'intérêt public, s'il n'existait pas d'autre moyen, moins autoritaire, de nationaliser les chemins de fer suisses; mais ce n'est pas aujourd'hui le cas. D'ailleurs, le respect des droits privés est aussi d'utilité publique, et comme partisan de la nationalisation, nous ne serons pas aussi inconséquent que de la repousser, la première fois qu'elle fait appel à notre suffrage.

Il est une catégorie d'adversaires de principe du rachat des chemins de fer qui sont les uns *partisans* nés de l'immobilisme; pour eux, rien de bon que ce qui est; rien de meilleur que ce qui a été. Leur idéal, c'est la pétrification du présent; ils en sont à regretter le temps où un prince de Thurn et Taxis exerçait la régence des postes dans plus d'un canton suisse. Les autres sont ennemis déclarés de tout ce qui peut élargir les compétences du pouvoir fédéral; le rachat n'est pas assez d'au delà des monts; au besoin, on recevrait plus volontiers des ordres de Berlin que de Berne!

Nous répondrons aux uns et aux autres que nous nous félicitons de leur opposition; car elle a pour effet de rendre plus prudents les partisans du progrès et de les mettre en garde contre les *emballéments* qui compromettent les réformes les mieux justifiées.

Une objection plus sérieuse que l'on fait, d'un autre côté, au rachat des chemins de fer, c'est la création d'une dette nationale de près d'un milliard, qui serait la conséquence de l'acquisition du réseau suisse. Alors même qu'il y aurait, dans ce chiffre, quelque exagération et que la Confédération posséderait, dans le réseau, la valeur en compensation, il

n'en résulterait pas moins une situation très fâcheuse pour un petit pays comme le nôtre; c'est pour cela que nous aurions préféré l'achat d'un nombre limité d'actions du Central à celui du réseau tout entier, et que nous préférons encore l'achat successif des différentes voies à l'acquisition en bloc des lignes suisses. Mais, parce que la question est posée autrement, on ne peut quand même pas échapper à la nécessité de la résoudre. Il ne s'agit pas, en effet, d'une affaire de spéculation d'intérêt fiscal; mais bien d'une question de haute portée politique.

Les cinq grandes compagnies de chemins de fer suisses, solidement organisées, propriétaires d'un milliard; en possession d'un des facteurs les plus importants du bien-être national qui, en se fusionnant, deviendraient un véritable Etat dans l'Etat; ces compagnies qui peuvent tomber sous l'administration des étrangers, ou sous celle d'employés dans la dépendance de l'étranger risqueraient, dans un moment donné, d'être une source de complications et de dangers pour la Confédération.

Le peuple suisse ne doit pas perdre de vue cette éventualité, ni négliger aucune occasion d'avoir, dans ses mains, tous les éléments de force qui lui permettront d'être, au moment critique, le maître chez lui.

Voilà pourquoi, au jour venu, nous voterons le rachat du Central.

NOUVELLES SUISSES

Rassemblement de troupes. — Le rassemblement de troupes a déjà provoqué un grave accident. Un fourgon pesamment chargé a versé près de St-Joseph et deux soldats, pris sous le véhicule, ont été grièvement contusionnés. On les a transportés à l'hôpital cantonal à St-Gall.

Fromages. — Au marché aux fromages de la semaine passée, à Langnau (Berne), le prix le plus

— Je les payerai.
En ce moment, Lucien oubliait que la fortune qu'on lui connaissait ne lui appartenait point. Il était amoureux et tout lui paraissait possible.
Feuillode garda un moment le silence; il considérait Lucien Dechevreille. Aucun de ceux qui avaient demandé la main de Mlle Feuillode n'avaient parlé ainsi. Mais, sans savoir combien profondément ce qu'il allait répondre atteignait Lucien, le graveur dit, avec le ton d'ironie dont s'accompagnait la plupart de ses paroles :
— Mes dettes seront donc payées et voilà de ce côté ma mémoire en règle. C'est une maigre compensation cependant à ce qu'on lui devra.
— M. Feuillode, reprit Lucien avec émotion, justice un jour vous sera rendue.
— Jamais! monsieur, et d'ailleurs à quoi sert? Voilà quinze ans déjà que je porte ce dur faix; la vie n'est qu'une grande promenade à travers l'injustice et, quand on l'a finie, tout le monde se repose côte à côte, les riches, les pauvres, les malins, les heureux, les ingrats et les mauvais comme les autres. Que me fait qu'on me croie faussaire sur la foi d'un arrêt rendu en dépit du bon sens et de la vérité. Est-ce que j'en souffre par hasard? Est-ce que cela nuit à mes affaires, à l'établissement de ma fille? Mais elle est plus recherchée peut-être que la fille du président qui a prononcé la condamnation, s'il n'a pour tout bien que ses appointements. C'est que l'on me croit riche. Et vous-même, monsieur...
Feuillode, qui s'était levé et qui jetait avec des gestes ses phrases amères, s'arrêta juste en face de Lucien :
— ... Vous-même, monsieur, vous ne seriez pas ici, si vous

élevé payé par les maisons de commerce a été de 78 francs par 50 kilogrammes.

Zurich. — M. Jules Ferry est pour quelques jours à Zurich. Il est descendu à l'hôtel Baur au lac.

Lucerne. — D'après les journaux de Lucerne, M. Raphaël Kopp serait parvenu à résoudre d'une façon très satisfaisante le problème de la photographie des couleurs.

Schaffhouse. — Le petit village de Barga, à l'extrémité nord du canton, vient d'être ému par un crime affreux. Busenbart, garde-frontière et receveur aux péages, âgé d'une trentaine d'années, a assassiné sa femme et ses trois enfants, sans que personne dans le village s'en fût aperçu, puis il s'est tué. C'est une marchande d'œufs, qui, ayant longtemps appelé sans obtenir de réponse, avertit l'autorité et fit tout découvrir.

Busenbart avait été condamné, pour une faute de service, à 20 fr. d'amende et à être déplacé de Diessenhofen dès le 1^{er} septembre. Ni lui, ni sa femme, dont on ne disait que du bien, n'ont pu s'y résoudre et, dans les lettres qu'ils ont laissées, ils disent qu'ils ont préféré mourir.

La mère lègue à des parents les habits de ses trois petits enfants, deux jumeaux et un nourrisson de six mois. Le père dit qu'il est probable qu'on viendra les chercher dans le corbillard neuf de la commune, utilisé ainsi pour la première fois.

L'autopsie a démontré que chacun des enfants avait été tué de deux coups de revolver, l'un tiré sur le front, l'autre sur les tempes; le père et la mère ont essayé d'abord de se tuer avec un sabre-poignard du garde, puis ils se sont tirés des coups de revolver dans la tête. Les pauvres enfants étaient dans leur couchette, où ils semblaient dormir; la mère était sur le plancher, l'homme sur une chaise.

Busenbart avait été auparavant garde à Hallau; c'était un solide gaillard, bruyant et brutal.

Vaud. — Quelques actionnaires de la compagnie générale de navigation viennent de soumettre à la direction un vœu tendant à ce que le nouveau bateau à vapeur, aujourd'hui en construction, qui doit être lancé l'année prochaine, porte le nom de *Davel*.

— Vendredi après midi, à deux heures, un terrible accident est arrivé chez Mme Manuel, rue Beau-Séjour N° 1, à Lausanne. Ses deux servantes étaient occupées à repasser. Une d'elles, voyant que la cuisinière à pétrole qui chauffait les fers allait s'éteindre, voulut remplir les lampes. La burette, contenant 5 litres de pétrole, s'enflamma et fit explosion. Les deux malheureuses furent atteintes très gravement; l'une d'elles a été immédiatement transportée à l'hôpital où elle est morte peu après. L'autre a les deux jambes horriblement brûlées.

La fumée abondante qui sortait par les fenêtres a fait croire à un incendie, ce qui est inexact.

Neuchâtel. — Les sociétés de chant l'Orphéon et le Frohsinn de Neuchâtel ont décidé d'organiser une réunion des chanteurs neuchâtelois, qui aura lieu à Neuchâtel le 13 septembre. Les appels adressés à cet effet ont rencontré généralement un bon accueil. On compte sur 600 chanteurs.

Le but essentiel de cette réunion est la reconstitution de la Société cantonale de chant sur de nouvelles bases.

Genève. — Un grave accident s'est produit vendredi soir, à la gare de Genève.

Un chef de service du P.-L.-M., F. P., âgé d'en-

viron 50 ans, était occupé à dresser l'état des wagons d'un train de marchandises qui venait de s'arrêter. A ce moment, le train suisse, qui doit arriver à 9 h. 20, entrait en gare avec quelques minutes de retard.

M. P., qui se trouva ainsi pris entre deux trains, fut tamponné par la machine et eut la jambe droite coupée un peu au-dessus du genou. Le blessé a été immédiatement transporté à l'hôpital cantonal où l'amputation de la jambe lui a été faite samedi matin.

La malheureuse victime est un employé très sérieux, depuis 22 ans au service de la compagnie.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Le *Matin* annonce que l'inauguration de la statue de Garibaldi à Nice est définitivement fixée au 20 septembre. M. Rouvier assistera à la fête et au banquet.

— Il se confirme que le voyage du prince Stanislas Scarsinski, chambellan du czar, se rattache à la prochaine arrivée en France de la czarine et du deuxième fils du czar. Le prince vient à Paris pour se mettre en rapport avec le gouvernement français et l'ambassade de Russie pour les préparatifs de la réception.

— Un orage épouvantable a éclaté, jeudi après midi, à Paris, et a causé des dégâts un peu partout. Beaucoup de rues et de caves ont été inondées. Les dommages sont surtout importants dans la banlieue. La foudre est tombée en maints endroits, trois fois, notamment, sur la tour Eiffel. Deux personnes ont été foudroyées.

Les égouts de Paris ont été inondés et deux ouvriers, qui n'ont pas eu le temps de remonter, ont été noyés.

— La police a arrêté à Lyon un capitaine de l'armée allemande, venant de Genève et qui avait été signalé à son passage à Bellegarde. Des documents et dépêches chiffrées ont été saisis sur lui. Il était venu en France avec l'intention de suivre les grandes manœuvres.

— M. Imfeld et ses ouvriers ont apporté vendredi à Chamonix la nouvelle que le docteur Jaccotet était mort aux Bosses des suites d'une indisposition.

Le docteur Jaccotet était un jeune homme neuchâtelois qui avait été appelé aux fonctions fort pénibles, en hiver surtout, de médecin de la commune de Chamonix. Il était très apprécié des habitants de la commune aussi bien que des étrangers auxquels il prodiguait ses soins. La nouvelle de sa mort a été une consternation générale.

Le docteur Jaccotet attendait le beau temps aux Bosses pour faire l'ascension de la Calotte. Il monta à la cime mercredi et fut de retour aux Bosses à midi. Il dina, puis vers deux heures, il se trouva mal. On le fit coucher vers trois heures. Dès lors il n'a plus prononcé une parole et il est mort à 1 heure du matin.

Le cadavre a été descendu à Chamonix.

M. Imfeld a renoncé aux travaux de construction de l'observatoire au sommet du mont Blanc, ayant creusé un tunnel de 26 mètres sans avoir pu trouver les rochers.

Italie. — La ville de Milan est très impressionnée par le suicide du banquier Bertarelli, qui était fort riche et jouissait de la réputation d'homme habile et très prudent en affaires.

— Et pourquoi cela ?
— Parce que je ne viens pas ici pour l'argent, mais pour la femme; je vous le prouve.

— Alors, c'est mieux! Vous refusez la dot parce que vous croyez ma fortune mal acquise. Vous ajoutez foi, aussi vous, aux bruits. Vous ne pouvez point imaginer que j'étais riche avant le malheur ou que je le sois devenu depuis par un testament, par mon travail, par des moyens honnêtes enfin et acceptés. Non: je suis arrivé pour vous, comme pour tous, par la fraude et le vol, et vous refusez la dot noblement; c'est fort bien, c'est mieux que les autres; je suis sensible à votre délicat procédé, mais pas de la façon, monsieur, que vous pourriez croire. Brisons-là, je vous prie.

Et comme Lucien Dechevreille, debout, ne paraissait point saisir qu'il devait prendre congé, Feuillode lui dit encore:

Tant que l'injustice pèsera sur moi, sur mon nom, je ne pourrai me résoudre, monsieur. Ma fille ne se mariera que lorsqu'un honnête homme pourra l'épouser sans rougir de moi.

Et Feuillode eut un geste signifiant que l'entretien était fini.

IX

Lucien descendit l'escalier de l'hôtel et se trouva sur le pas de la porte comme poursuivi par la déclaration de Feuillode. D'un coup son espoir était ruiné et Lucien se croisa avec Claire qui revenait du parc Monceau; il ne la vit point, tant sa préoccupation était profonde, mais elle le remarqua. Ils venaient d'échanger quelques mots sous les arbres et

Allemagne. — Une dépêche de Vienne annonce que la population de Varsovie est profondément inquiète par les préparatifs militaires ordonnés soudainement.

Chaque propriétaire a reçu l'ordre de tenir prêt des logements pour un grand nombre de soldats et d'officiers qui doivent arriver ici.

D'ici à deux semaines, de grandes forces seront concentrées à Varsovie.

Ces dispositions soudaines produisent une grande sensation.

— Un grand négociant en grains berlinois, M. Emile Treitel, vient de se brûler la cervelle.

Etats-Unis. — Une terrible explosion a complètement détruit la fabrique de dynamite de MM. Farinold et C^o, située près de White-Pigeon, dans le Michigan. Il y avait environ 20 tonnes de dynamite dans l'usine.

Seize ouvriers, pour la plupart des Suédois et des Norvégiens, ont été littéralement réduits en miettes. Il est difficile d'établir leur identité, les livres de l'établissement ayant été détruits.

Aucun des directeurs ne se trouvait sur les lieux, à cause de l'heure matinale. Les pertes sont estimées à 350,000 dollars. Les murs des maisons avoisinantes ont été lézardés. La flèche surmontant le clocher de l'église luthérienne s'est abattue avec un grand fracas, endommageant les bâtiments qui se trouvaient à portée.

Chili. — Il paraît que la légende du muletier est très discutable. Il est en effet arrivé à New-York une dépêche du Mexique disant que l'ex-président Balmaceda a débarqué à San-Francisco.

Le gouvernement provisoire congressiste est constitué. Il a adressé une circulaire aux puissances pour les décider à reconnaître le nouveau gouvernement. La Junte a lancé un décret légalisant les billets émis par Balmaceda qu'elle payera avec l'argent confisqué aux balmacedistes.

Chine. — Des renseignements officiels confirment que de nouveaux troubles ont éclaté en Chine. Trois prêtres ont été tués.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 4 septembre 1891. — La commune d'Enney est autorisée à établir des hydrantes et à contracter à cet effet un emprunt hypothécaire.

— On approuve les statuts du syndicat d'élevage de la race bovine pour le 3^e cercle de la Justice de paix de l'arrondissement de la Glâne (Rue).

— Il est de même donné l'approbation aux statuts et au règlement spécial de la Société de fromagerie du Crêt.

Chasse. — L'ouverture de la chasse dans notre canton a ordinairement lieu le 1^{er} septembre. Cette année, le Conseil d'Etat, s'inspirant des besoins de l'agriculture, en a renvoyé l'ouverture dans la plaine au 14 septembre.

Le temps étant devenu favorable, les récoltes ont pu être rentrées et rien ne s'oppose à ce que l'ouverture de la chasse soit avancée.

Le Conseil d'Etat, en modification de son arrêté du 25 août, a fixé le commencement de la chasse dans la plaine au mardi 8 septembre.

(Communiqué.)

Il passait près d'elle sans la regarder; Lucien lui paraissait ému violemment; elle le voyait sortir de chez elle! Mlle Lacant, l'institutrice de Claire, fut également frappée et, malgré sa discrétion, elle ne put s'empêcher de se retourner, de suivre Lucien Dechevreille qui s'en allait d'un pas nerveux.

Claire n'était pas au courant des choses; elle ignorait que René Dorban eût fait de la part de Lucien une démarche auprès de son père; elle ne savait pas non plus que Lucien était venu pour le mariage; elle était fort surprise de le voir sortir de l'hôtel visiblement peiné.

Son cœur se serra sans qu'elle pût savoir à quelle cause attribuer son émotion. Mais elle sentait bien qu'il s'agissait d'elle et qu'elle était le motif des chagrins de Lucien Dechevreille.

Ce n'était point la première fois qu'on la demandait en mariage. Pour les premières demandes M. Feuillode avait beaucoup plus réfléchi que pour celle de Lucien. Nullement irrité, tout d'abord, par les motifs réels de ces démarches, il ne les avait pénétrés que peu à peu et il avait, dans les premiers temps, exposé à sa fille les demandes dont elle était l'objet.

Claire, jusqu'ici, lui avait répondu qu'elle ne voulait point encore le quitter.

(A suivre.)

Exposition. — exposition cantonale progress; cette idée réunion convoquée Bulle, a fort bien se sont prononcés réunions ont encore Morat et Fribourg nation du comité

Avis à tous Fribourg, sans dis Dans le but de tous les comités provisoire avait été Cette assemblée réunir pour quelq Fribourg, le 4 oct soldats du train q Messieurs les of s'y rendre en gran leurs hommes.

9 heures. Rend Grand'Places.

9 1/2 heures. De l'église des Cordel

10 heures. Servi

11 heures. Conf

12 heures. Banc

Après le banquet Cartes de banq

Tenue civile.

On peut se proc

rant inclusivement

A Fribourg, ch

Martin, à la Civet

du Pont-Suspendu

A Romont, chez

A Bulle, chez M

A Estavayer, ch

A Morat, chez L

A Lugnores, ch

A Guin, chez M

A Grolley, chez

A Montagny-les

Une revue. —

dimanche son exe

pu se convaincre

de détail, résultan

pressionnement et m

partie du matériel

progrès considéra

Nous nous faiso

que leur état-maj

Tentative d

les traces de deux

un déraillement

était bien choisie.

arbustes, ont pu c

tonnier a vu l'un

avait placé des pi

les rails. Il a pris

Incendie. —

endie; une petite

Massonnens.

GR

Tir de vola

Société des carabi

Pour dimanche pr

Durée du tir: d

quit. — Beaux pr

V

LITTÉR

Après la public

cond article sur le

demandé, entre a

par av le son très

cave, cœur; crav,

peureux, effrayant

des mots, c'est leu

en crée de nouvea

épêche de Vienne an-Varsovie est profondément militaires ordonnés

L'ordre de tenir prêt nombre de soldats et ici.

grandes forces seront produisent une grande

grains berlinois, M. ler la cervelle.

ible explosion a com- de dynamite de MM. White-Pigeon, dans le 20 tonnes de dynamite

part des Suédois et des ent réduits en miettes. identité, les livres de

trouvait sur les lieux, es pertes sont estimées s des maisons avoisin- flèche surmontant le s'est abattue avec un les bâtiments qui se

la légende du muletier et arrivé à New-York sant que l'ex-président Francisco.

le congressiste est con- aire aux puissances pour ouveau gouvernement. galisant les billets émis avec l'argent confisqué

ents officiels confirment éclat en Chine. Trois

FRIBOURG

éance du 4 septembre ey est autorisée à éta- cter à cet effet un em-

du syndicat d'élevage ercle de la Justice de a Glâne (Rue).

approbation aux statuts Société de fromagerie

de la chasse dans notre e 1^{er} septembre. Cette spirant des besoins de uverture dans la plaine

orable, les récoltes ont ppose à ce que l'ou- cée.

ification de son arrêté ement de la chasse tembre.

(Communiqué.)

der; Lucien lui paraissait rtir de chez elle! Mlle La- galement frappée et, mal- pêcher de se retourner, de n allait d'un pas nerveux. es choses; elle ignorait que de Lucien une démarche pas non plus que Lucien était fort surprise de le peiné.

pût savoir à quelle cause entait bien qu'il s'agissait chagrins de Lucien Deche-

ois qu'on la demandait en andes M. Feuillode avait elle de Lucien. Nullement s réels de ces démarches, pen et il avait, dans les le les demandes dont elle

du qu'elle ne voulait point

(A suivre.)

Exposition. — Le projet de faire en 1892 une exposition cantonale fribourgeoise fait de rapides progrès; cette idée est partout bien accueillie. La réunion convoquée à ce sujet dimanche 30 août, à Bulle, a fort bien réussi, puisque tous les assistants se sont prononcés en faveur de cette exposition. Des réunions ont encore eu lieu à Estavayer, Romont, Morat et Fribourg, puis il sera procédé à la nomination du comité de l'exposition.

Avis à tous les artilleurs du canton de Fribourg, sans distinction d'âge ni de grade.

Dans le but de réunir dans une fraternelle agape tous les compagnons de sainte Barbe, une assemblée provisoire avait été convoquée à Fribourg.

Cette assemblée a élu un Comité qui a décidé de réunir pour quelques heures dans une petite fête à Fribourg, le 4 octobre prochain, tous les artilleurs et soldats du train qui voudront y prendre part.

Messieurs les officiers sont instamment invités de s'y rendre en grand nombre pour être à la tête de leurs hommes.

Programme :

9 heures. Rendez-vous des artilleurs au Café des Grand'Places.

9 1/2 heures. Départ du cortège pour se rendre à l'église des Cordeliers.

10 heures. Service divin pour les artilleurs défunts.

11 heures. Conférence.

12 heures. Banquet au Café des Grand'Places.

Après le banquet, réunion familière.

Cartes de banquet, 3 fr., vin compris.

Tenue civile.

On peut se procurer des cartes jusqu'au 27 cou- rant inclusivement :

A Fribourg, chez M. Dreyer, rue de l'Hôpital; M. Martin, à la Civette, rue de Lausanne; M. Jungo, rue du Pont-Suspendu; M. Hoffer, Café des Grand'Places.

A Romont, chez M. L. Comte, sergent-major.

A Bulle, chez M. Margot, coiffeur.

A Estavayer, chez M. F. Rey, négociant.

A Morat, chez M. Pantillon.

A Lugnores, chez M. Petter, sergent-major.

A Guin, chez M. Zurkinden, Jean, négociant.

A Grolley, chez M. Page, sergent-major.

A Montagny-les-Monts, chez M. Bugnon, épiciier.

LE COMITÉ.

Une revue. — La commune de Romont a eu dimanche son exercice annuel des pompes. Chacun a pu se convaincre qu'à part quelques petites fautes de détail, résultant, peut-être, d'un peu trop d'em- pressement et malgré l'insuffisance d'une certaine partie du matériel, le corps des pompiers a fait des progrès considérables qui nous ont fort réjoui.

Nous nous faisons un plaisir de les féliciter, ainsi que leur état-major.

Tentative de déraillement. — On est sur les traces de deux individus qui ont tenté, dimanche, un déraillement au Warpel, près Guin. La place était bien choisie. Les malfaiteurs, cachés par des arbustes, ont pu opérer sans être aperçus. Un can- tonnier a vu l'un des individus prendre la fuite. Il avait placé des pierres et un instrument de fer sur les rails. Il a pris la direction de Morat.

Incendie. — On signalait mercredi soir un in- cendie; une petite maison a été brûlée du côté de Massonnens.

GRUYÈRE

Tir de volaille. — Nous apprenons que la Société des carabiniers de Bulle organise un joli tir, pour dimanche prochain, 13 septembre.

Durée du tir : dès 1 heure après midi jusqu'à la nuit. — Beaux prix.

VARIÉTÉS

LITTÉRATURE PATOISE

Après la publication, dans la *Gruyère*, de mon se- cond article sur le dialecte de notre contrée, on m'a demandé, entre autres choses, pourquoi je rendais par *aw* le son très ouvert et très pur *a*, comme dans *caw*, cœur; *crau*, creux; *hllaw*, fleur, crème; *puiraw*, peureux, effrayant, etc. Ce qui détermine la forme des mots, c'est leur descendance; il faut, quand on en crée de nouveaux, leur faire conserver les traits

principaux de leur origine : c'est là leur physionomie, leur empreinte généalogique. Or, le cas se présente pour les mots cités et ceux à pareille terminaison : ils rappellent un *u* disparu. Les vieilles gens de la contrée, surtout sur le versant septentrional du Gi- bloux, font encore, en les prononçant, sonner très faiblement un *ou* final, c'est-à-dire le son *w* des Gau- lois ou le *u* des Latins : ainsi *caou*, *craou*. Cette nuance diphtonguée tient au fait que la plupart des mots de cette terminaison ont adopté un *u* par la même raison qu'il entre dans la formation des mots français cœur, fleur, creux, peureux; en d'autres ter- mes, le son qui en provençal moderne est devenu *ou*, en français *eu*, a dans notre dialecte le son de *a* pur et long, expirant autrefois par une faible nuance *ou*, mais ayant avec le temps tout à fait absorbé cette nuance finale, que je rends par le signe d'influence celtique *w* (= *u*). Par analogie se sont formés *meriaw*, miroir, dans quelques patois de la France *miroué*, *mirouer*, *mireux*, donc avec un *u*; *sélaw*, soleil, pro- venant vraisemblablement d'une forme non écrite *solorius*, de même que le mot français *soleil* est pro- bablement dérivé d'un mot de latin vulgaire *soliculus*. Les mots patois en *aw* rappellent donc la nuance *w* dont ils se sont enrichis en l'absorbant.

Si l'on possédait, pour écrire et imprimer notre gruyérien, des lettres et des types particuliers, adap- tés à chaque son, on serait peut-être dispensé de re- courir à la notation proposée. Quelque ami des an- ciens dialectes, et par conséquent du nôtre, proposât- il une meilleure innovation, pour ma part je m'en réjouirais.

Si certaines formes verbales de la troisième per- sonne du pluriel sont écrites sans *t*, c'est également voulu ici, car je crois qu'on fait bien en ce point de se rapprocher de l'italien, ce premier héritier de la langue latine vulgaire et de sa prononciation; il écrit, par exemple, *hanno* = ont, *fanno*, font, *dicono*, disent, *sono*, sont, etc., et l'adoption de cet usage pour les formes indiquées rapproche en même temps le patois de l'espagnol et du portugais.

Une explication ultérieure sera, j'imagine, la bien- venue à précéder les quelques essais publiés plus loin; elle concerne la formation du pluriel dans les substantifs et les adjectifs. Les masculins à terminai- son sonore font entendre les mêmes sons au pluriel qu'au singulier : *le mohi*, *lez mohiz*; *le fénaaw*, *lez fénaawz*; *le rathi*, *lez rathiz*; *le bouébo*, *lez bouéboz*; *le dsoüno*, *lez dsoünoz*; *l'armalli*, *lez armalliz*; *le çavau*, *lez çavauz*; *le löstro*, *lez löstroz* (bohémien, zingaris), etc.; mais le *a* du féminin singulier devient presque toujours un *è* brièvement sonore et non accentué, comme dans l'italien en cas analogue : *la botta*, *lez bottè*; *la càza*, *la fatta* (poche), *la tassa*, *l'arma* (âme et arme), *pouârta*, *bouêna* (borne des champs) = *câzè*, *fattè*, *tassè*, *armè*, *pouârte*, *bouèné*. Il en est de même des adjectifs : *granta*, *plleina*, *grôsa*, *feina*, *bala*, *tota* = *grantè*, *plleinë*, etc. A cette formation du pluriel s'adjoit celle de mots féminins en *e* non sonore, comme *filie*; *moçe*, mouche; *boçe*, bouche; *poçe*, puisoir; *coçe*, angle, coin; *hloçe*, cloche; *dzithe*, pâturage, alpage; *rêthe*, crèche; *botolle*, bou- telle; *sarralle*, serrure : pluriels = *filè*, *boçè*, *moçè*, *dzithè*, *rèthè*, etc., dans lesquels l'accent porte sur l'avant-dernière syllabe. Cette catégorie comprend aussi les adjectifs féminins en *e* inaccentué, comme *première*, *derrière*, *lârdse* (quelquefois *lârdso*), au plu- riel *premièrè*, *derrèrè*, *lârdse*, larges.

Je ne voudrais point fatiguer les lecteurs par l'ex- posé, quoique succinct, de beaucoup de principes grammaticaux de ce genre; il en est un toutefois qu'il faut ajouter aux précédents : quand on écrit le masculin d'un adjectif ou d'un participe, il faut, pour l'orthographe, avoir égard à la forme des féminins, qui indique la lettre par laquelle le masculin doit se terminer. Ainsi, *pouta* étant un féminin formé par *a*, le masculin devra s'écrire *pout*, avec un *t* final et muet; c'est le cas également pour *frec*, *sec*, dans les- quels le *c* est muet, parce qu'ils donnent au féminin *frèce*, *sèce*; et encore : *gràs*, *bàs*, *yôt*, *galez*, *grant*, *court*, *aw* (du bas latin *habutus* ou *avutus*), *preis*, *feit* = *grâsa*, *bâsa*, *yôta*, *galèza*, *granta*, *courta*, *awa* (pron. *aoua*, *eue*), *preisa*, *feite*. Les adjectifs à ter- minaison de *o* font, de même qu'en ancien provençal, en italien, en espagnol, en portugais, la plupart leur féminin par *a*; tels sont, par exemple, *lordo*, lourd; *mudo*, muet; *toco*, niais; *brâvo*, *honitho*, *dsoüno*, *blêdo* (pâle); *lorda*, *muda*, *toca*, *brâva*, *honitha*, *dsoüna*, *blêda*; quelques masculins en *o* forment leur féminin en *e* inaccentué, comme *maço*, humide, moite; *croûyo*, mauvais; *maçe*, *croûye*, etc.

Cette orientation partielle, offerte à ceux qui s'in- téressent aux principes et au caractère interne de notre dialecte, s'ajoute à d'autres explications, égale- ment très brèves, que de précédents articles ont four- nies sur divers points de la formologie dialectale. On y trouvera, je pense, la preuve que notre langue ver-

naculaire a son âme à elle, qu'il y souffle un esprit sans arbitraire, tout comme dans d'autres idiomes vraiment originaux. L'indépendance du gruyérien dans ses assises et sa formation, il l'a gardée jusqu'en ce siècle, grâce à ses limites géographiques; elles l'ont garanti pendant très longtemps de tout contact trop intime avec des langues écrites fort influentes, c'est-à-dire avec l'allemand d'un côté et le français de l'autre.

Il faut le dire, certaines formes en sont intéres- santes, parce que très anciennes; lorsqu'elles sont placées dans un juste cadre, leur originalité se rajeu- nit, et leur effet linguistique est digne d'attention.

Aux quelques lignes d'explication relatives à la forme s'adjoindront, pour les bénévoles lectrices et lecteurs, une ou deux remarques sur le fond des es- sais suivants; elles leur serviront chaque fois d'intro- duction.

I. Les événements de la vie journalière sont exces- sivement divers; il y a d'heureux et de malheureux hasards. Au fond, il faut croire qu'une Providence nous mène. Un de ces hasards forme le sujet d'une petite ballade, entée sur nos mœurs gruyériennes :

- | | | | | | |
|---|--|--|---|---|--|
| 1. | 2. | 3. | 4. | 5. | 6. |
| Rèvié du la messa
On maten dè furi;
Dsa l'ërba ll'ir' èpessa,
Tot prá ll'éthei hllori. | On bi sélaw ballivè :
Pertot diz pecöziz;
Dè louz vuez lez plle vivè
Çantâvan lez oziz. | I sévessè soletta
On sendei dè quemon,
Quand pri d'ouna dsoretta
Ll'ai yu viüi quanqu'on. | Ll'alâvè ou velâdso,
Ll'ir' on bil armalli
Que portâv' on bon yâdso
Dè fre su sen ozî. | Adonc n'ai pâz ou poueire :
— Bon dsoua.—Avo, grahiaw!
— Voz ithè mateneire
Atant qujè le sélaw. | — I suz quemen ma mère :
Dè noz levâ maten,
Po cen que noz faut fère
Noz gâhemz ben dou temp. |
| | | | | | 7. |
| | | | | | 8. |
| | | | | | 9. |
| | | | | | 10. |

Plusieurs de mes connaissances, prenant un véri- table intérêt aux études dialectales, m'ont exprimé le désir de voir joindre au texte de ces pièces patoi- ses une traduction en français. Il est à présumer que, en effet, des mots tels que *dsoretta*, *Çalandè*, ne sont guère familiers qu'aux Gruyériens.

- | | | | | | |
|--|--|---|---|--|--|
| 1. | 2. | 3. | 4. | 5. | 6. |
| Je revenais de la messe
Un matin de printemps;
Déjà l'herbe était épaisse,
Tout pré était fleuri. | Un beauxoleil luisait (donnait):
Partout des primevères;
De leurs voix les plus vives
Chantaient les oiseaux. | Je suivais toute seule
Un sentier de communs,
Quand près d'une petite forêt
J'ai vu venir quelqu'un. | Il allait au village;
C'était un bel armalli
Qui portait une bonne charge
De fromages son porte-laitage. | Alors, je n'ai pas eu peur :
— Bonjour. — Je vous salue,
[jeune homme affable!
— Vous êtes matinense
Autant que le soleil. | — Je suis comme ma mère :
En nous levant matin,
Pour ce que nous avons à faire
Nous gagnons beaucoup de [temps. |
| | | | | | 7. |
| | | | | | 8. |
| | | | | | 9. |
| | | | | | 10. |

(A suivre.)

CHRONIQUE AGRICOLE

Colonie agricole. — Le *Messenger* apprend que le Conseil d'Etat vient de visiter en corps divers terrains sur le territoire de Sugiez à l'effet d'y éta- blir un pénitencier ou colonie agricole. Il pense qu'il s'agit d'un établissement analogue à la colonie d'Orbe ou de Payerne. La visite de l'autorité administrative a eu lieu lundi dernier. Le domaine de M. A. de Boccard, à Sugiez, nous dit le *Murtenbieter*, — probablement aussi celui de M. Bouquet, — diverses propriétés appartenant aux communes de Morat et de Meyriez, près Galmiz, ont été successivement parcourues.

Ces vastes terrains, qui forment comme une véri- table Amérique au sein du canton, sont tout parti- culièrement appropriés à un établissement de ce genre.

CAMILLE ROBADER, rédacteur.

Vente de montagne.

Jeu di 1^{er} octobre, à 2 heures après midi, à l'hôtel de l'Union, à Bulle, on exposera en vente, par mise publique, la montagne du Gros-Haut-Crêt, propriété de l'Etat, désignée au cadastre de la commune de Charney par les articles 628 et 629 au folio 48. Pour les conditions de vente, s'adresser à M. le Receveur du district de la Gruyère.
L'Administrateur des Vignes et domaines :
ED. GOTTRAU.

537]

Mises publiques.

Le juge liquidateur des biens de la masse en discussion Pierre Favre, notaire à Bulle, fera vendre par voie de mises publiques le **lundi 14 septembre prochain**, dès 9 heures du matin, devant l'ancien domicile du notaire Favre :

- 1^o Le solde du mobilier, des articles de ménage, du linge et habillements ;
 - 2^o La bibliothèque consistant en ouvrages de luxe, collection complète de journaux, de bulletins des lois, ouvrages de droit, d'histoire, plus un piano en bon état ;
 - 3^o Les vins blancs et rouges de première qualité, en bouteilles et en fûts, divisés en plusieurs lots ;
 - 4^o Les liqueurs, telles que : gentiane, cognac, kirsch, chartreuse, sirops, etc., plus une certaine quantité de pots de confiture bien conservée ;
 - 5^o Les ustensiles de cave, fûts divers de plusieurs grandeurs, ainsi qu'une certaine quantité d'huile d'olives fine.
- Le tout taxé à bas prix.
Bulle, le 1^{er} septembre 1892.
530] Par ordre : Greffe du tribunal.

Mise de montagnes.

La Municipalité de Rougemont donne avis que le **jeudi 10 octobre** (soir de la foire), dès les 7 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, à Rougemont, elle exposera en location par voie d'enchères publiques, pour le terme de 3 ou 6 ans, les montagnes ci-après désignées, appartenant à la commune de Rougemont, savoir celles de la vallée de Vers-Champ, comprenant :

La Verdaz, les Rendounaires, la Ginaz, la Jorsogne, le Pertet-à-Bovay, les Cases et la Planche ;
Plus celles de Rubloz, Comborsin, Précluens et la Vehrax.

Pour prendre connaissance des conditions, s'adresser au Greffe municipal.
Au nom de la Municipalité :
Le Syndic : Louis-D. YERSIN.
Le Secrétaire : A. RAYMOND.

538]

A VENDRE

de gré à gré, les art. 120, 130, 12 a et 13 a du cadastre de Broc, comprenant à peu près une demi-bose, soit une place à bâtir au centre du village.
S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [545

A VENDRE

de gré à gré, les immeubles désignés sous les articles 784, 785, 786, 787, 788, 794, 940 et 941 du cadastre de Lessoc, ayant appartenu à Vincent Pasquier.
S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [523

Domaine à louer.

Le soussigné exposera en location, pour le terme de neuf ans, le domaine de la Joux-des-Ponts, rière Sâles et Vaulruz, le **jeudi 1^{er} octobre prochain**, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.
524] Alex. ANDREY, notaire.

Farines de tous genres, qualité supérieure.

Mouture spéciale de maïs, fins et ord.
GRUAUX d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Graine et farine de lin.
Pois du pays pour la soupe, qual. garantie.
Blés rouges et noirs pour la volaille, ainsi que grand choix d'avoines fourragères et beaux gros sous supérieurs.
GROS ET DÉTAIL
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [442

Vins.

A l'occasion des bénichons, on trouvera au magasin d'épicerie
MAIER-JONNERET, vis-à-vis de l'église, à Bulle, de bons vins rouges et blancs, garantis naturels, depuis 50 cent. le litre et au-dessus. [542

A vendre :

Plusieurs tables, chaises et une couchette.
S'adresser au bureau du journal. [529



La Filature de laine

et fabrique de drap
FRIBOURG, Neuveville 82,

se recommande aux agriculteurs et propriétaires de montons pour le filage des laines, la confection de draps et milaines, ainsi que pour fouler et presser les tissus à la main. Ouvrage consciencieux et soigné. Grand choix de draps et milaines, première qualité et à prix avantageux.
DÉPÔTS : M. B. Christen, négociant, à Yverne; M. J. Pittet-Vieny, à Bulle; Mme Vve Riche, à Romont; M. Ebischer-Remy, à Planfayon; M. Hager, teinturier, à Morat.



Guérisons.



Les soussignés ont été guéris des maladies suivantes par traitement par correspondance avec des remèdes inoffensifs, sans dérangement professionnel :

- Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie, dès la naissance. H. Lengacker, cuisinier, Bâle.
- Anémie, fleurs blanches, pression de l'urine. Mme Josépha Schenbühler, Einsiedeln.
- Hernie fémorale, toux, engorgement. H. Knüsel, Leimbach près Enge.
- Hernie scrotale. Peter Streim, Villbringen près Worb.
- Taches de rousseur. Virginia Savoie, Bossonnens (Fribourg).
- Ver solitaire avec tête. Louis Prinier, Cornavin 16, Genève.
- Goutte, gonflement. J.-O. Rutishauser, Uhrenbohl près Sulgen.
- Dartres, crampes de l'estomac. Emilie Hasler, Bachletenstr. 25, Bâle.
- Eruptions au visage, crampes. Rosa Odermatt, Engelberg (St-Gall).
- Maladie pulmonaire, points au dos, jambes enflées. Joh. Schmidt, Bremgarten.
- Rhumatisme, inflammation des yeux, battement du cœur. J. Arber, Drahtzugstr. 53, Bâle.
- Poils au visage. Mme M. Riff, Spalenvorstadt 38, Bâle.
- Catarrhe pulmonaire, toux, étouffement. R. Fischer, Retterswyl près Seon (Argovie).
- Catarrhe de l'estomac, expectoration sanglante. Mlle Th. Bachmann, Wollerau (Schwytz).
- Faiblesse des yeux, chute des cheveux, éruptions. A. Bosson, forgeron, Montreux.
- Tumeur glanduleuse. Grégoire Keller, Wytikon (Schwytz).
- Hémorroïdes, mites. Mme Vve Cressaz, Paudex s. Lutry.
- Verrues. Mme Aline Gautier, Cortébert.
- Maladie du cœur, toux, étouffement. Mme Rose Steinegger, St Sulpice.
- Maladie du bas-ventre, dérangement des menstrues. Cath. Huber, Altstetten (Zurich).
- Ulécres aux pieds, flux salin. Mme Widmer, Frankengasse 29, Aussersihl (Zurich).
- Goutte sciatique. Jacob Stott, Rieden s. Wallisellen.
- Gale. J. Zahnd, Baerenwardsweidli, Schwarzenburg (Berne).
- Maladie des reins. Alb. Schmiel, Buelisacker s. Muri.
- Engelures. E. Freiburghaus, Spengelried s. Gümmenen.
- Catarrhe du larynx et bronchite. E. Kreysel, Sihlstr. 30, Zurich.
- Catarrhe des intestins. Siegfried Bucher, Birmensdorf.
- Catarrhe vésical. L. Pollo, terrassier, Chaux-de-Fonds.
- Catarrhe de la moelle épinière, mal à la tête. Mme Vve Tachet, Mont s. Rolle.
- Durété d'oreille, inflammations d'oreilles. J. Deichler, agriculteur, Ottweiler (Amt Buhl).
- Epilepsie sans rechute. Marie Zurlin, alt Weibels, Ehrstfeld.
- Rougeur du nez, dartres. Louis Kohler, boulanger, Neuenstadt (Berne).
- Varices, rhumatisme. Joséphine Erb, Hüttenweilen près Frauenfeld.
- Yvrognerie sans rechute. Louise Morel, Genève.
- Manque de barbe. Le remède est d'une efficacité surprenante. A. St., Bâle.

3000 guérisons éprouvent le succès et la réalité de l'établissement. Brochure gratuite.
S'adresser à la **POLYCLINIQUE PRIVÉE A GLARIS** [551

PAPETERIE à 2 fr.

- CONTENU : Prix ordinaire :
- Une belle et forte boîte Fr. — 40
 - 100 feuilles doubles de papier à lettre > 2 —
 - 100 fines enveloppes en 2 grandeurs > 1 —
 - 12 bonnes plumes d'acier > — 30
 - 1 manche de plume > — 10
 - 1 crayon > — 10
 - 1 flacon d'encre de bureau très noire > — 30
 - 1 morceau de gomme élastique > — 20
 - 1 bâton de cire à cacheter > — 20
 - 3 feuilles de papier buvard > — 10
- Prix de vente ordinaire, Fr. 4 70
Tous ces objets sont placés dans une élégante boîte dorée et cloisonnée; ils ont une valeur réelle de 4 fr. 70. Une papeterie, 2 fr.; 5 exemplaires, 8 fr., et 10 exemplaires, 15 fr. Demander une papeterie à 2 fr. J'expédie franco si le demandeur envoie le montant ou timbres-poste, sinon je prends remboursement. Je me réserve les contrefaçons.
A. Niederhauser, fabr. d'articles de papeterie, Granges (Soleure). [512]

Etude de notaire.

P. CURRAT, notaire, donne avis qu'il ouvrira son bureau de notaire le 1^{er} septembre prochain à l'ancien bureau de M. DAVET, procureur, maison de M. Alex. Musy, Grand'rue, à Bulle.
Affaires notariales, placement de fonds, emprunts hypothécaires, gérance et tenue de rentiers, rentrées à l'amiable, représentation dans les faillites et discussions, renseignements commerciaux, etc. [515

BÉNICHON de la Verrerie de Semsales

les 13, 14 et 15 septembre :
BONNE MUSIQUE ET DANSE
à Pauberge de l'Industrie. [534

Bénichon de Marly.

les 13, 14 et 15 septembre, il y aura
DANSE PUBLIQUE
Orchestre Leubli de Berne.
Eclairage électrique. — Service d'omnibus.
KUEHLIN, propriétaire. [539]

Attention!

On a égaré samedi 29 août, d'Epagny à Rossinières, un petit sac noir, renfermant trois châssis photographiques. La personne qui en a pris soin est priée de le renvoyer contre récompense à M. Jean BACHELIN, à Neuchâtel. [541

Un certain nombre d'ouvriers charpentiers,

au courant du métier, trouveraient de l'embauche immédiatement. Ecrire à M. Treyvaud, entrepreneur, à La Cluse, Genève. [548

On demande

une bonne fille robuste, sachant faire le ménage et le jardin. Inutile de se présenter sans de bons certificats. [544
S'adresser sous H. M. au bureau du journ.

A vendre :

Une jolie maison à Bulle, avec pré de 5 ares 20 centiares.
S'adresser à Louis MATHY, à Bulle. [502

Foire de Bulle. Fête des Vignerons.

L'album de 5 fr. sera vendu 1 fr. 50; celui de 4 fr., 1 fr., et celui de 3 fr., 75 c. Au même banc, grand assortiment de musique à vil prix. [540



ALIMENT POUR VEUX
Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à 3 centimes le litre.
PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
PRIX 0.65 LE KILOG.
Dépôt chez AUG. BARRAS, à Bulle. [127

A vendre :

A PERTE, 15 actions Crédit foncier. [146] J. GILLET, avocat, Bulle.

A LOUER

Dans la maison Alex, à Saussens, un joli appartement de cinq chambres. Entrée immédiate.
S'adresser au notaire Louis MORARD, à Bulle. [459

A LOUER

Un joli appartement. — S'adresser à L. KÖRBER, à Bulle. [547

A louer :

Au centre de la ville, un appartement de deux chambres et cuisine.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [536



SUCCÈS MERVEILLEUX!
Le seul vrai SAVON aromatique au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.



Beurre de noix de coco, excellent pour la cuisine.
Chez L. KÖRBER, à Bulle. [546

Savon au goudron et soufre

fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich, surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.
Se méfier des contrefaçons.
En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

BREVETÉ!!!
LE CIMENT UNIVERSEL

de Plüss-Staufier est incontestablement sans rival pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.
Se vend en flacons de 65 cent. et 1 fr. Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

TIMBRES EN CAOUTCHOUC



PH. JOLLIET
Typographe, Bulle.

Paris 1889 Médaille d'or.

500 francs en or, si la Crème Grolsch ne fait pas disparaître toutes les impuretés de la peau, telles que les taches de rousseur, les lentilles, le hâle, les vers, la rougeur du nez, etc., et si elle ne conserve pas jusque dans la vieillesse un teint blanc, éblouissant de fraîcheur et de jeunesse. Pas de fard! Prix à Bâle fr. 1.50 dans le reste de la Suisse fr. 2.— Exiger expressément la "Crème Grolsch primée", car il existe des contrefaçons sans valeur. "Savon Grolsch", pour compléter la Crème. Prix à Bâle fr. 1.— dans le reste de la Suisse fr. 1.25.
"Hair Milk Grolsch" la meilleure teinture du monde pour les cheveux, exempté de sulfate de plomb. Prix partout fr. 2.50 et fr. 5.—
Dépôt général: A. Büttnier, pharmacien à Bâle; en vente en outre dans toute la Suisse, chez les pharmaciens et les coiffeurs.
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

DIXIEME AN
PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 fr. 6
Etranger: 1 an, 8 fr. payable d'avance.
Prix du numéro
On s'abonne à tout le monde de poste.
BULLE
Etre
Une époque s...
nales de notre h...
grand enseignem...
qui nous succéd...
vement de no...
lilliputien et sur...
la feuille au ven...
ferait s'envoler,
une dernière foi...
d'indépendance.
Nous voulons
en passant, notr...
de n'être jamais...
voir sur l'attitud...
tion ont à pren...
campagne élect...
nous attirer les...
la presse conser...
être, mais dont...
fets, depuis que...
mourir, nous a l...
Qu'est-il, tou...
battons, sans...
nous avons la fo...
et une confiance...
des principes de...
et ils sont plus...
frent du régime...
tre lequel nous...
nuit et jour, au...
jusqu'à nos plus...
der l'honneur de...
Sans entrer d...
voqués tous les...
le gouvernement...
FEUILLE
LE T